

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

(Ce rapport contient 18 pages)

Bureau d'Angoulême :
17, boulevard de Bretagne
16000 Angoulême
Tél. : 05 45 69 19 19

MFR LA PERUSE
5, Route de Loubert
16270 LA PERUSE

Siège social : 125, avenue Gambetta - 17103 Saintes cedex - Tél. : 05 46 93 70 91
Autre établissement : 13, rue Vernier - 75017 Paris - Tél. : 01 43 12 80 00

SARL au capital de 7 622 euros

Siren 343 679 171 RCS Saintes - TVA FR 813 436 791 71

Membre indépendant de Walter France – Membre indépendant d'Allinial Global International – Membre de la CRCC de Poitiers

MFR LA PERUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux adhérents de la MFR LA PERUSE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **MFR LA PERUSE** relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▪ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Règles et principes comptables**

L'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

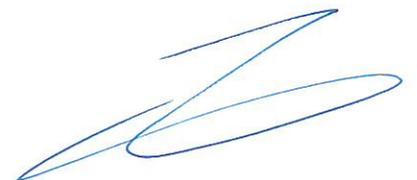
- **Présentation d'ensemble des comptes annuels**

Nous nous sommes assurés de la concordance avec la comptabilité des informations données dans l'annexe.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

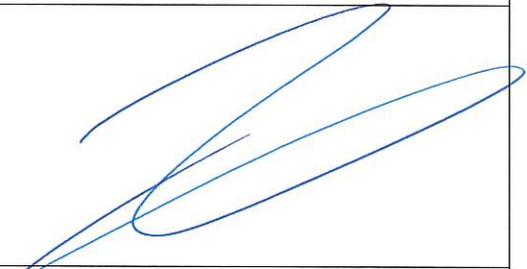
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Angoulême, le 12 Mars 2020

SARL SCORE

<i>Wilfried TERRIEN Commissaire aux Comptes</i>

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN

S.a.r.l. S.C.O.R.E.
 Capital social 4622 € 01/01/2019
 Membre de la Compagnie Régionale
 des Commissaires aux Comptes de Poitiers 2019
 17, Bld de Bretagne
 16000 ANGOULEME
 Tél. 05 45 69 19 19

ACTIF		Exercice : 2 019		Durée : 12 Mois		Exerc. : 2 018 12 Mois	
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	% ACTIF	NET	% ACTIF
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE							
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :						
	Frais d'établissement						
A	Frais de recherche et développement						
C	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires						
T	Fonds commercial (1)						
I	Autres						
F	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	1 787 014	910 839	876 175	37	879 328	39
I	Terrains	3 387	609	2 778		2 778	
M	Constructions	1 537 156	720 594	816 562		818 438	
M	Instal. techniques, mat. et out. ind.	78 256	42 920	35 336		36 864	
O	Autres	168 214	146 715	21 499		9 094	
B	Immobilisations corporelles en cours					12 154	
I	Avances et acomptes						
L	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :	15 621		15 621	1	15 392	1
I	Participations	15 621		15 621		15 392	
S	Créances rattachées à des participations						
E	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres						
	TOTAL I	1 802 635	910 839	891 796	38	894 720	40
A	STOCKS ET EN-COURS :	1 517		1 517		1 387	
C	Matières premières et autres approv.	1 517		1 517		1 387	
T	En-cours de productions; biens et services						
I	Produits intermédiaires et finis						
F	Marchandises						
C	AVANCES ET ACPTEES VERSEES /COMMANDES						
I	CREANCES (3) :	203 520	2 402	201 118	9	173 307	8
R	Créances clients et cptes rattachés	149 400	2 402	146 999		121 935	
C	Autres	54 120		54 120		51 372	
U	Capital souscrit-appelé, non versé						
L	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :	898 382		898 382	38	756 773	34
A	Actions propres						
N	Autres titres	898 382		898 382		756 773	
T	DISPONIBILITES	334 239		334 239	14	425 720	19
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	13 177		13 177	1	2 681	
C	TOTAL II	1 450 834	2 402	1 448 432	62	1 359 867	60
O	CHARGES A REPARTIR S/ PLUS. EXERC. (III)						
R	PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (IV)						
M	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)						
P	TOTAL GENERAL (I + II+ III + IV + V)	3 253 469	913 240	2 340 229	100	2 254 587	100
G	(1) Dont droit au bail						
T	(2) Dont à moins d'un an						
U	(3) Dont à plus d'un an						
E	(4) Dont à plus d'un an						
L							
S							

BILAN

S.a.r.l. S.C.O.R.E.
 Capital social 7622 €
 Membre de la Compagnie Régionale
 des Commissaires aux Comptes de Poitiers
 17, Bld de Bretagne
 16000 ANGOULEME
 Exercice 2019 du 01/01/2019 au 31/12/2019
 Tél. 05 45 69 19 19

PASSIF		Exercice : 2019		Exercice : 2018	
		Durée: 12 Mois	% PASSIF	Durée: 12 Mois	% PASSIF
C A P I T A L P R I M E S D E M I S S I O N D E F U S I O N D 'A P P O R T E C A R T S D E R E E V A L U A T I O N R E S E R V E S R E S E R V E L E G A L E R E S E R V E S S T A T U T A I R E S O U C H E S R E S E R V E S R E G L E M E N T E E S A U T R E S R E P O R T A N O U V E A U R E S U L T A T D E L E X E R C I C E (bénéfice ou perte) S U B V E N T I O N S D 'I N V E S T I S S E M E N T P R O V I S I O N S R E G L E M E N T E E S TOTAL I					
		1 423 981	61	1 318 150	58
		92 902	4	105 831	5
		476 871	20	484 581	21
		1 993 764	85	1 908 562	85
P R O V I S I O N S P O U R R I S Q U E S P R O V I S I O N S P O U R C H A R G E S TOTAL II		19 615	1	18 050	
		19 615	1	18 050	
D E M P R U N T S O B L I G A T A I R E S C O N V E R T I B L E S A U T R E S E M P R U N T S O B L I G A T A I R E S E M P R E T D E T T E S A U P R E S D E S E T A B L I S S E M E N T S D E C R E D I T (2) E M P R U N T S E T D E T T E S F I N A N C I E R E S D I V E R S A V A N C E S E T A C O M P T E S R E C U S S U R C O M M A N D E S E N C O U R S D E T T E S S O L D E F I N A N C I E R D U P L A N R J (1) D E T T E S F O U R N I S S E U R S E T C O M P T E S R A T T A C H E S D E T T E S F I S C A L E S E T S O C I A L E S D E T T E S S U R I M M O B I L I S A T I O N S E T C O M P T E S R A T T A C H E S A U T R E S D E T T E S P R O D U I T S C O N S T A T E S D 'A V A N C E (3) TOTAL III					
		118 868	5	133 420	6
		6 302		6 586	
		23 437	1	23 825	1
		27 954	1	26 296	1
		1 088			
		149 211	6	137 848	6
		326 860	14	327 975	15
E C A R T S D E C O N V E R S I O N P A S S I F (IV) TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		2 340 229	100	2 254 587	100
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an					
(2) Dont concours banc. courants et soldes créd. de banques					
(3) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an					

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

Sarls S.C.R.E.
 Exercice 2019
 Capital social 7622 €
 Membre de la Compagnie Bretonne
 des Commissaires aux Comptes de Poitiers
 17, Bld de Bretagne
 16000 ANGOULEME
 Tél. 05 45 69 19 19

RUBRIQUES	Exerc.: 2 019 12 mois	Exerc.: 2 018 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	280 011	275 188
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	280 011	275 188
<i>Dont à l'exportation :</i>		
Reprise sur engagements à réaliser		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	515 086	516 163
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges	15 251	17 668
Autres produits	76	80
TOTAL I	810 424	809 099
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
Achat de marchandises (a)		
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements (a)	65 799	62 524
Variation de stock	- 130	-82
Autres achats et charges externes (*)	233 773	226 806
Impôts, taxes et versements assimilés	10 573	12 255
Charges du personnel Salariés	372 021	366 109
Rémunération et/ou cotisations sociales du dirigeant TNS		
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements.(b)	65 087	63 917
Sur immobilisations: dotations aux provisions		
Sur actif circulant: dotations aux provisions	1 936	1 942
Pour risques et charges: dotations aux provisions	1 565	344
Autres charges	5 421	2 523
TOTAL II	756 045	736 337
1: RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	54 379	72 762
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN :		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes aux exercices antérieurs		

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

S.a.r.l. S.C.O.R.E.
 Capital social 7622 €
 Membre de la Compagnie Régionale
 des Commissaires aux Comptes de Poitiers
 17, Bld de Bretagne
 16000 ANGOULEME
 Tél : 05 45 60 01 19

RUBRIQUES	Exerc.: 2 019 12 mois	12 mois
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances actifs immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	11 371	11 404
Reprises sur provisions et transferts de charges	36	48
Différences positives de change		
Produits net s/ cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	11 407	11 451
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	5 563	6 189
Différences négatives de change		
Charges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	5 563	6 189
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	5 844	5 262
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II +III -IV +V -VI)	60 223	78 025
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	32 889	33 209
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII	32 889	33 209
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	209	5 402
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VIII	209	5 402
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	32 680	27 806
Participations des Salariés aux Fruits de l'Expansion (IX)		
Impôts sur les Bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	854 719	853 759
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	761 817	747 928
BENEFICE OU PERTE	92 902	105 831
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

MFR LA PERUSE

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019,
dont le total est de 2 340 229 Euros
et au compte de résultat de l'exercice,
et dégageant un bénéfice de 92 902 Euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général aménagées par le Règlement ANC 2016-07, conformément aux principes comptables de base :

- image fidèle
- comparabilité
- continuité de l'exploitation
- régularité
- sincérité
- importance relative
- prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations Incorporelles & Corporelles

Les immobilisations incorporelles & corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et coûts directement attribuables).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon un plan d'amortissement spécifique, fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

Une provision pour dépréciation est constatée, lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 149 211 €.

Ils se rapportent essentiellement aux frais de scolarité, inscription, restauration & hébergement des élèves (montant total : 147 431 €), frais appelés en intégralité au mois de septembre N pour l'ensemble de l'année scolaire N/N+1. En conséquence, les montants seront comptabilisés en produits au cours de l'exercice suivant.

Autres informations :

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations complémentaires suivantes sont données :

- Le montant global des rémunérations visées à l'article 20 de la loi du 23 Mai 2006 est de 45 336.20 € pour le directeur.

- Les reprises des subventions d'investissements sont effectuées sur les mêmes durées et sur les mêmes rythmes que les amortissements des valeurs des immobilisations acquises au moyen des dites subventions.

- Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 400 € décomposés de la manière suivante :

+ honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes : 2 400 €

+ honoraires facturés au titre des conseils & prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 : néant.

MFR LA PERUSE 31/12/2019

2019			
IMMOBILISATIONS	Valeur brute début	Acquisitions virements	Reévaluation
Frais d'établissement			
concessions droits			
Total immobilisations incorporelles			
Terrains	2 778		
Agencements aménagements	609		
Batiments	1 277 586	53 776	
Installation générales	205 793		
Installation techniques	86 142	2 649	
Installations/Agencements	11 035	654	
Matériel de transport	35 857		
Matériel de bureau et informatique	44 777	17 008	
Mobilier	24 359		
Mobilier Internat	26 647		
Matériel et outillage pédagogiques	14 848		
Matériel atelier	2 300		
Total immobilisations corporelles	1 732 731	74 087	0
Participations			
Parts sociales			
Dépôts et cautionnements			
Total immobilisations financières	0	0	0
TOTAL GENERAL	1 732 731	74 087	0

IMMOBILISATIONS	Diminution par virement	Diminution par cession	Valeur brute fin
Frais d'établissement			
concessions droits			
Total immobilisations incorporelles			0
Terrains			2 778
Agencements aménagements			609
Batiments			1 331 363
Installation générales			205 793
Installation techniques		10 534	78 256
Installations/Agencements		410	11 279
Matériel de transport			35 857
Matériel de bureau et informatique		8 860	52 925
Mobilier			24 359
Mobilier Internat			26 647
Matériel et outillage pédagogiques			14 848
Matériel atelier			2 300
Total immobilisations corporelles	0	19 804	1 787 014
Participations			
Parts sociales			
Autres immobilisations			
Total immobilisations financières	0	0	0
TOTAL GENERAL	0	19 804	1 787 014

MFR LA PERUSE 31/12/2019

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS- EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

IMMOBILISATIONS	Amortissement début	Dotations exercées	Amortissement biens sortis	Amortissement fin
Frais d'établissement				
concessions droits				0
Total immobilisations incorporelles	0	0		0
Terrains				0
Agencements aménagements	609			609
Bâtiments	524 430	48 375		572 805
Installation générales	140 512	7 277		147 789
Installation techniques	49 277	4 177	10 534	42 920
Installations/Agencements	8 940	1 103	410	9 632
Matériel de transport	35 857			35 857
Matériel de bureau et informatique	43 548	2 677	8 860	37 366
Mobilier	23 595	284		23 879
Mobilier Internat	26 456	191		26 647
Matériel et outillage pédagogiques	10 032	1 002		11 035
Matériel atelier	2 300			2 300
Total immobilisations corporelles	865 557	65 087	19 804	910 839
Participations				
Parts sociales				
Titres immobilisés				
TITRES IREO				
Total immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	865 557	65 087	19 804	910 839

IMMOBILISATIONS	Amortissements linéaires	Amortissements dégressif	Amortissements exceptionnels
Frais d'établissement	0		
concessions droits	0		
Total immobilisations incorporelles	0	0	0
Terrains	0		
Agencements aménagements	0		
Bâtiments	48 375		
Installation générales	7 277		
Installation techniques	4 177		
Installations/Agencements	1 103		
Matériel de transport	0		
Matériel de bureau et informatique	2 677		
Mobilier	284		
Mobilier Internat	191		
Matériel et outillage pédagogiques	1 002		
Matériel atelier	0		
Total immobilisations corporelles	65 087	0	0
Participations	0		
Parts sociales	0		
Titres immobilisés	0		
TITRES IREO	0		
Total immobilisations financières	0	0	0
TOTAL GENERAL	65 087	0	0

MFR LA PERUSE

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE AU 31/12/19

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Avance et acomptes versés			
Clients douteux	2 402		2 402
Autres créances clients	146 999	146 999	
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat	52 232	52 232	
Groupe MFR	1 569	1 569	
Débiteurs divers	319	319	
Charges constatées d'avance	13 177	13 177	
TOTAL GENERAL	216 696	214 295	2 402

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Emprunts de plus de 2 ans à l'origine	118 868	15 205	103 663
Autres dettes financières	136	136	0
Avances et acomptes reçus			
Organismes partenaires			
Fournisseurs et comptes rattachés	24 387	24 387	
Dettes sur immobilisations			
Personnel et comptes rattachés	4 455	4 455	
Organismes sociaux	23 153	23 153	
Etat	485	485	
Groupe MFR	6 166	6 166	
Produits constatés d'avance	149 211	149 211	
TOTAL GENERAL	326 860	223 197	103 663

Tableau des provisions pour risques et charges au 31/12/2019

Provisions	Valeur comptable début	Augmentations de l'exercice	Reprises	Virement	Valeur comptable fin
			Diminutions de l'exercice		
Provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques					
Provision pour travaux					
Provision pour projet associatif					
Provision pour indemnités de fin de carrière	18 050	1 565			19 615
Provisions pour dépréciation					
Sur immobilisations					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	6 496	1 936	6 030		2 402
Autres provisions					
TOTAL GENERAL	24 546	3 501	6 030	0	22 017

TABEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS - EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

LIBELLE	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde en fin d'exercice
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>				
Écarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 318 150	105 831		1 423 981
Résultat de l'exercice	105 831	62 902	105 831	62 902
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i>				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Écarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur des biens non renouvelables	484 581	23 718	31 428	476 871
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Cohémodat)				
TOTAL GENERAL	1 908 562	222 451	137 259	1 993 754

ENGAGEMENTS DONNES AU 31/12/2019

RUBRIQUES	€
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions (indemnités de fin de carrière comptabilisées)	
Engagement de crédit bail mobilier	
Engagement de crédit bail immobilier	
Autres engagements donnés	
- crédit agricole : garantie hypothécaire conventionnelle	70 429
- caisse d'épargne : garantie hypothécaire conventionnelle	48 439
TOTAL GENERAL	118 868